

Mairie de VILLETTE-LÈS-DOLE

2 Bis, Route de Goux 39100 VILLETTE-LÈS-DOLE

Tél : 03.84.82.40.14/Fax : 03.84.82.87.51

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune VILLETTE-LÈS-DOLE
se réunira, en séance ordinaire le 02 juin 2017, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

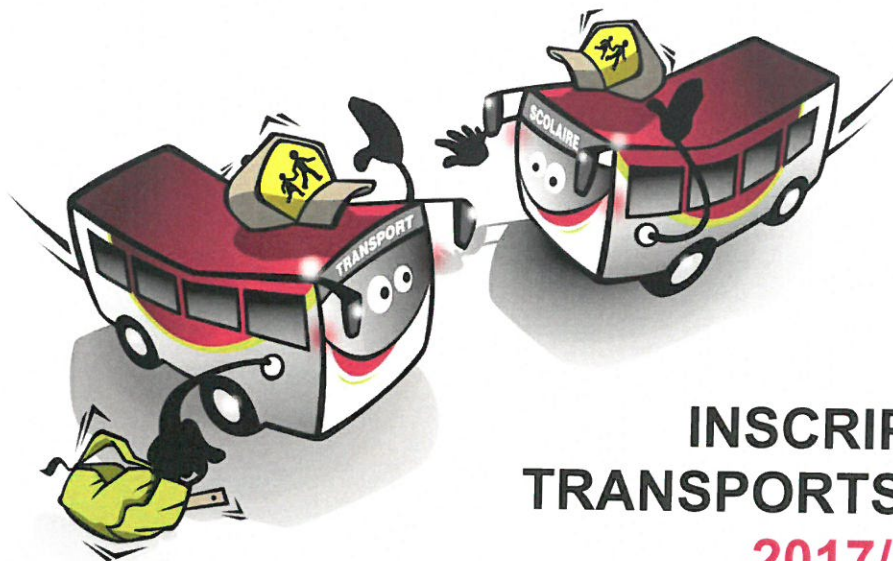
PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D)

QUESTIONS DIVERSES

Fait VILLETTE-LÈS-DOLE, le 23 mai 2017

Le Maire





INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES 2017/2018

Les élèves du Grand Dole peuvent voyager **gratuitement** pour se rendre dans leur établissement scolaire.

Pensez à retirer votre dossier d'inscription aux transports scolaires dès aujourd'hui **dans votre mairie de résidence.**

Il sera à retourner **avant le 30 juin** dans votre mairie de résidence avec le cachet de l'établissement scolaire.



Pensez à bien conserver votre carte magnétique 2016/2017.

Elle sera paramétrée pour la nouvelle année scolaire, au premier voyage effectué à la rentrée sous réserve que vous ayez rempli la demande d'inscription.